



# Sondage sur les revendications à négocier dans la FPO

**Il s'agit d'un processus en deux étapes :**

- 1** Répondez au questionnaire du sondage et choisissez vos 10 revendications prioritaires venant en tête pour la négociation collective de votre nouveau contrat.
- 2** Participez à l'Assemblée générale de votre section locale d'établissement des revendications afin d'établir et envoyer les revendications prioritaires de votre section locale à la table des négociations pour 2008

## Instructions:

- ◆ **Au fur et à mesure que vous allez lire les pages suivantes, veuillez entourer le numéro de chaque revendication à négocier qui est la plus importante pour vous et votre famille et qui sera probablement parmi vos 10 priorités venant en tête de liste.**
- ◆ **Quand vous aurez terminé, ne transférez que les 10 priorités venant en tête sur le formulaire de la Page 7. DÉTACHEZ les Pages 7 et 8 et remettez-les à un délégué syndical de votre section locale. Vous n'êtes pas obligés d'établir une liste dans un ordre de priorité de vos revendications.**
- ◆ **Important : RÉPONDRE À CE SONDAGE NE PERMET QUE DE DÉTERMINER QUELLES SONT VOS PRIORITÉS. Vous devez participer à l'Assemblée générale de votre section locale d'établissement des revendications pour vous assurer que vos priorités sont incluses dans les priorités de votre section locale pour être soumises à la négociation collective. CE SONT LES PRIORITÉS DE VOTRE SECTION LOCALE QUI VONT ÊTRE PRÉSENTÉES À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS.**

### Rémunérations, classification et salaires

Voir aussi « Revendications du personnel non classifié » et « revendications à propos des emplois saisonniers »

1. Augmentation générale de salaire
2. Conversion de la paie « Maximum Plus Mérite » en un échelon de salaire sur la grille salariale
3. Permettre une progression automatique sur la grille salariale sur la base de l'ancienneté seulement
4. Réduction du nombre d'échelons de la grille salariale
5. Allocation vie chère (AVC)
6. Création de mécanisme pour résoudre les griefs de classification

7. Primes pour quart de travail
8. Primes pour fins de semaines au travail
9. Indemnité pour rappel au travail, en disponibilité
10. Temps en disponibilité payé
11. Autres revendications relatives à la paye et aux rémunérations (spécifier)

### Avantages sociaux

12. Amélioration de l'assurance vie de base équivalent à deux fois le salaire aux frais de l'employeur
13. Améliorer les montants de l'assurance vie pour personnes à charge
14. Prolongation de toutes les polices d'assurance vie collective jusqu'à la période postérieure à la retraite jusqu'à l'âge de 65 ans
15. Payer intégralement le coût des soins hospitaliers en chambres semi privées (élimination du plafond)
16. Augmentation de la couverture pour soins de la vue et des examens des yeux
17. Augmentation des montants maximum et celui des praticiens sous la rubrique services paramédicaux
18. Éliminer le montant déductible de 100 \$ sur la couverture des soins dentaires
19. Éliminer les frais de retard d'un an du guide de l'association des chirurgiens dentistes de l'Ontario
20. Augmenter les montants maximums pour les soins d'orthodontie, les prothèses dentaires et les soins dentaires de restauration majeurs
21. Augmenter le maximum pour les aides auditifs et la fréquence des soins
22. Étendre la couverture du matériel médical requis
23. Améliorer la couverture pour locaux de soins palliatifs pour maladies chroniques
24. Prévoir une couverture pour séjours à l'étranger
25. Autres revendications relatives aux avantages sociaux (spécifier)

***Voir suite du sondage ...***

## Pensions

26. Choix volontaire du Facteur 80 ou autres options de retraite anticipée améliorées
27. Amélioration des montants de retraite et de retraite anticipée pour les agents des services correctionnels conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu
28. Ajouter des possibilités de rachat de pension ouvertes tout en conservant la déduction du salaire
29. Rendre les revendications relatives aux pensions sujettes à griefs
30. Ajouter des congés avec paie pour les fiduciaires de la Fiducie du régime de retraite du SEFPO
31. Employés ayant été départis de la FPO doivent être rétablis dans leurs droits par droits acquis dans la Fiducie du régime de retraite du SEFPO
32. Autres revendications relatives à la retraite (spécifier)

## Santé et sécurité, y compris Surcharge de travail

33. Reconnaissance dans la convention collective du Principe de prise de précautions
34. Amélioration de l'ergonomie au travail
35. Protection des employés contre la violence au travail
36. Réduction des facteurs de stress, y compris la surcharge de travail
37. Élimination du contrôle des tâches des particuliers/des systèmes de quotas
38. Fixation d'un complément minimum de personnel, par service
39. Mise en application d'une politique d'information au sujet de fragrances, parfums et odeurs inconfortables
40. Amélioration des arrangements pour le retour au travail de travailleurs en arrêt maladie/victimes d'accidents du travail
41. Revendications relatives à l'assurance contre les accidents du travail
42. Autres revendications relatives à la santé et la sécurité au travail (spécifier)

## Sécurité d'emploi

**Voir aussi « Tâches dans l'unité de négociation » et « Santé et sécurité au travail y compris la surcharge de travail »**

43. Pas de mises à pied
44. Donner un préavis plus long au syndicat au sujet des opérations de rationalisation des effectifs/restructuration
45. Exiger que l'employeur négocie toute rationalisation des effectifs/ restructuration avec le syndicat (y compris tout changement technologique)
46. Mettre fin à la départition, à la privatisation et à la sous-traitance des services fournis par le gouvernement
47. « Signer un contrat » pour revenir travailler au sein de la FPO
48. Amélioration des dispositions pour les transferts en dehors de la FPO
49. Augmentation de paie au lieu des avis
50. Augmentation des allocations de séparation
51. Amélioration des « droits de supplantation » (éliminer les obstacles afin d'appliquer pleinement le principe de l'ancienneté)
52. Améliorer l'accès aux postes vacants (réaffectation de personnel)
53. Améliorer les dispositions traitant du rappel au travail
54. Améliorer les droits relatifs au déménagement
55. Amélioration des cours de recyclage pour les employés déclarés en surplus
56. Amélioration de l'indemnité séparation ou de cessation d'emploi
57. Permettre de retarder la remise de l'avis de surplus pour les employés proches du départ à la retraite
58. Maintien du Facteur 80 pour les employés déclarés en surplus
59. Amélioration des conditions de départs volontaires (c'est-à-dire, départ volontaire en retraite ou remise de démission volontaire)
60. Amélioration de l'allocation de formation afin d'encourager les départs volontaires
61. Autres revendications relatives à la sécurité d'emploi (spécifier)

*Voir suite du sondage ...*

## Tâches de travail dans l'unité de négociations, affichage de postes vacants, transferts et formation

Voir également « sécurité d'emploi »

62. Arrêter d'utiliser des experts-conseils et des agences de travailleurs temporaires pour des tâches de travail au sein de l'unité de négociation
63. Arrêter de transférer des postes de membres du SEFPO et des tâches de travail dans d'autres unités de négociations, sous d'autres superviseurs etc.
64. Restreindre l'embauche externe lorsqu'il y a des demandeurs d'emploi pour les postes affichés qualifiés à l'interne
65. Afficher et combler les postes vacants, nouveaux postes (spécifier)
66. Transferts latéraux (spécifier)
67. Autres restrictions pour les attributions de tâches temporaires (spécifier)
68. Dispositions pour emplois à partager modèles à prévoir dans la convention collective
69. Élargissement des conditions d'échange de postes pour inclure entre ministères et fournir un registre central de ces emplois
70. Prévoir un nombre minimum de journées par employé pour la formation et le perfectionnement professionnel
71. Autres revendications se rapportant à celles-ci (spécifier)

### Revendications du personnel non classifié

72. Étendre les dispositions relatives à la conversion de postes pour y inclure le personnel à temps partiel non classifié et réduire le temps de conversion en général.
73. Permettre au personnel à temps partiel non classifié de progresser sur la grille salariale
74. Permettre au personnel non classifié de déposer des griefs au sujet des concours pour des postes vacants
75. Augmentation du salaire au lieu des avantages sociaux

**ou autrement**

76. Prévoir des avantages sociaux

77. Prévoir des dispositions au sujet de l'ancienneté comme pour les agents des services correctionnels non classifiés
78. Augmentation du salaire au lieu de vacances  
**ou autrement**
79. Prévoir les mêmes droits aux vacances que pour les employés classifiés
80. Prévoir les mêmes droits aux vacances que pour les employés classifiés
81. Autres revendications pour employés non classifiés (spécifier)

### Revendications à propos des emplois saisonniers

82. Définition de « emplois saisonniers » pour y inclure les employés à temps partiel
83. Amélioration des avantages sociaux pour les amener au niveau des normes des employés classifiés
84. Amélioration des droits aux vacances sur la base de l'ancienneté
85. Amélioration des conditions relatives aux heures supplémentaires pour les amener au niveau des normes des employés classifiés
86. Ajouter des dispositions prévoyant les horaires des quarts de travail et de rappel au travail
87. Autres revendications pour les employés saisonniers (spécifier)

### Revendications relatives aux étudiants

88. Élimination des différences pour la CUT et amener tous les étudiants au niveau de paie de la CUT
89. Amélioration de la paie de manière que tous les étudiants soient mieux rémunérés qu'au salaire minimum
90. Assurer une paie de vacances et de congés
91. Prévoir une paie au lieu d'avantages sociaux
92. Prévoir l'accès à plus d'articles de la convention collective
93. Autres revendications relatives aux employés étudiants (spécifier)

**Voir suite du sondage ...**

## **Revendications relatives aux emplois classifiés réguliers et à horaire flexible à temps partiel et à terme**

- 94. Augmenter la part de coûts pour avantages sociaux de l'employeur
- 95. Améliorer les dispositions relatives aux emplois réguliers à temps partiel (spécifier)
- 96. Améliorer les dispositions relatives aux emplois à horaire flexible à temps partiel (spécifier)
- 97. Améliorer les dispositions pour les emplois classifiés à terme (spécifier)
- 98. Autres revendications relatives aux emplois à temps partiel (spécifier)

## **Horaires de travail, heures supplémentaires**

- 99. Heures de travail
- 100. Horaires de quarts de travail
- 101. Revendications relatives aux heures supplémentaires et leur distribution
- 102. Amélioration des heures supplémentaires pour les employés de l'horaire 6
- 103. Heures de départ et de fin de quart flexibles
- 104. Semaine de travail à horaire comprimé
- 105. Partage de poste
- 106. Autres revendications relatives aux heures de travail (spécifier)

## **Autorisations d'absence : vacances, congés statutaires et absence autorisée**

- 107. Amélioration des droits en matière de vacances
- 108. Congés statutaires et paye lors de tels congés
- 109. Prévoir la paye de congés statutaires (lorsqu'ils sont travaillés) pour les employés de l'Horaire 6
- 110. Augmenter les absences autorisées payées pour activités syndicales
- 111. Ajouter les absences autorisées payées pour les délégués syndicaux, les activistes
- 112. Étendre le complément des absences parentales autorisées pour couvrir la période intégrale des prestations d'AE

- 113. Ajouter jusqu'à 10 journées d'absence autorisées conformément à la Loi sur les normes d'emploi, mais avec salaire
- 114. Prévoir une autorisation d'absence avec paye pour deuil/soins médicaux à un membre de la famille pour couvrir la période intégrale des prestations de l'AE
- 115. Amélioration des congés payés pour deuil, les autorisations d'absence spéciales et pour deuil ou soins d'urgence à un proche
- 116. Amélioration des congés maladie, c'est-à-dire, régime de congés maladie à court terme, régime de congés maladie à long terme et pour le programme d'évaluation de l'assiduité au travail
- 117. Autres revendications relatives aux vacances, congés statutaires et autorisations d'absence (spécifier)

## **Dépenses et revendications qui s'y rapportent**

- 118. Augmentation de l'allocation repas pour heures supplémentaires
- 119. Taux pour kilométrage et crédits d'heures de transport en cas de voyages pour le travail
- 120. L'employeur doit payer tous frais professionnels engagés
- 121. Autres revendications relatives aux dépenses (spécifier)

## **Équité de base**

- 122. Pas de discrimination/équité d'emploi
- 123. Calcul de l'ancienneté (spécifier)
- 124. Processus de griefs (spécifier)
- 125. Prévention du harcèlement au travail, de l'intimidation
- 126. Pas de mesures disciplinaires pour refus de traverser une ligne de piquetage
- 127. Négociations Employeur/Employé au sujet de la contribution au Fonds Vivre et Laissez vivre
- 128. Autres revendications d'équité de base (spécifier)

# **Vous venez de remplir la partie du sondage relative aux revendications à négocier.**

Des revendications à négocier que vous avez sélectionné aux pages 2 à 5 vous allez maintenant transférer les 10 revendications à négocier auxquelles vous accordez votre priorité sur le formulaire en page 7. Veuillez remarquer ce qui suit :

- ◆ Vous n'avez pas à établir la liste dans aucun ordre particulier de vos 10 priorités venant en tête;
- ◆ Si vous avez des commentaires sur les revendications à négocier ou sur les négociations en général, notez ces commentaires à la page 8;
- ◆ Les priorités que vous allez soumettre à votre section syndicale locale seront consolidées avec celles soumises par les autres membres de votre section locale;
- ◆ Lors de l'assemblée générale de votre section locale pour l'établissement des revendications de la section locale, toutes les priorités exprimées seront présentées aux participants. La section locale va alors voter sur les 5 revendications venant en tête pour chacune des unités de négociation collective suivantes : l'unité de négociation unifiée, celle des services correctionnels et l'unités de négociation centrale (en même temps que les autres priorités de la section locale) qui seront soumises aux Négociations 2008 pour la FPO;
- ◆ Il faut que vous participiez à l'assemblée générale d'établissement des revendications de votre section locale afin de vous assurer que vos priorités seront sur cette liste.

**Maintenant vous pouvez remplir le formulaire et la section pour les commentaires aux pages 7 et 8, détachez ensuite les pages 7 et 8 de ce sondage et remettez-les à un délégué syndical de votre section locale ou un représentant du syndicat.**



# Formulaire réponse au Sondage 2008 sur les revendications à négocier dans la FPO

***Veillez remplir les rubriques ci-dessous de manière que votre information soit prise en compte :***

Nom (facultatif) \_\_\_\_\_ Section locale du SEFPO # \_\_\_\_\_

Classification de poste \_\_\_\_\_ Type d'employé \_\_\_\_\_  
(e.g. AAO/OAG 8, Informaticien 3) (ex. Classifié, régulier à temps partiel, non classifié, etc.)

Lieu de travail \_\_\_\_\_ Ministère \_\_\_\_\_

Unité de négociation : Unifiée \_\_\_\_\_ Services correctionnels \_\_\_\_\_

**Numéro de la revendication**

**Nom et description de la revendication, s'il y a lieu**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

